

« Lucidité et psychanalyse. Mais ... « qui sont donc les psychanalystes? »

hélène tessier

Ce texte constitue une réflexion suscitée par la lecture du passage suivant de Louis Althusser, dans son article *Freud et Lacan* : « Qui sont donc les psychanalystes pour accepter à la fois (et le plus naturellement du monde) la théorie freudienne, la tradition didactique suspendue à Freud et les conditions économiques et sociales (le statut social de leurs “sociétés” étroitement rattaché au statut de la corporation médicale) dans lesquelles ils exercent? [...] Dans quelle mesure les origines historiques et les conditions économique-sociales de l'exercice de la psychanalyse retentissent-elles sur la théorie et la technique analytique? Dans quelle mesure surtout, puisque tel est bien l'état de fait, le silence théorique des analystes sur ces problèmes, le refoulement théorique dont ces problèmes sont frappés dans le monde analytique, affectent-ils la théorie et la technique analytique dans leur contenu même? L'éternelle question de la “fin de l'analyse” n'est-elle pas entre autre en rapport avec ce refoulement, c'est à dire la non-pensée de ces problèmes, qui relèvent d'une histoire sociale (et idéologique) du monde analytique? » (Althusser, 1993, 46)

« Cet infatigable révolutionnaire savait lui-même que la vraie réflexion va sans cesse de l'avant et qu'elle meurt de s'arrêter, fût-ce un instant dans un fauteuil, une tour, une chapelle. [...] » Albert Camus, *Révolte et Romantisme* (Mai 1952), *Actuelles II*.

« Si je me demande à quoi juger que telle question est plus pressante que telle autre, je réponds que c'est aux actions qu'elle engage. » A. Camus, *Le mythe de Sisyphe*.

« **C**e qui définit le sens d'un acte, écrivait P. Aulagnier, c'est le projet que soutient celui qui l'entreprend. » (1986, 42) Or ce projet, disait-elle encore, devrait toujours être le même pour l'analyste : « conduire le sujet, au ... se peut, dans une démarche désaliénante » (1986, 41) Une telle perspective du projet analytique rappelle bien sûr celle de Freud, dont la célèbre formule : « *Wo es war, soll Ich werden* » contient aussi un important engagement éthique. Pour Freud, en effet, la question de l'activité consciente, au sens dynamique du terme, n'est pas étrangère à l'exercice de la liberté, (1923, 50) liberté qui, dans l'analyse, se trouve favorisée par une exigence de vérité sur laquelle reposerait une grande partie de la valeur thérapeutique et éducative du processus analytique (1915 [1914], 164).

Sur ce point, Freud rejoint Albert Camus pour qui la vérité était indissociable de la liberté. « La liberté, disait Camus, consiste d'abord à ne pas mentir ». Mais mentir à qui?

C'est dans cette perspective que se pose, à mon avis, la question de la lucidité en psychanalyse.

Le projet psychanalytique, en tant que démarche « désaliénante » implique nécessairement, sous une forme ou sous une autre, une certaine recherche de lucidité de la part de l'analysé. Si cette recherche prend la forme d'une demande qui est elle-même précédée d'une offre, comme le propose P. Aulagnier, il convient de se demander dans quelle condition l'offre d'analyse peut, du moins en partie, tendre à anticiper cette demande de lucidité ou, encore mieux, à y répondre.

Plusieurs auront la conviction que, pour que le processus analytique soit susceptible de favoriser cette recherche de lucidité de la part de l'analysé, quel que soit le sens que celui-ci pourra par ailleurs donner à ce terme à différents moments, il doit prendre place dans un milieu lucide, et avec un interlocuteur – analyste qui soit lui-même, sinon lucide, du moins engagé, ayant aussi choisi l'exigence de lucidité.

Mais, qu'est-ce que la lucidité chez l'analyste?

La lucidité, comme son nom l'indique, – lucidité vient de *lux* (lumière) – implique une certaine façon de voir clair, ou de voir sous des éclairages différents. La lucidité réfère aussi à un engagement qui ne va pas sans risque : rappelons-nous de Lucifer (littéralement, celui qui porte la lumière), l'ange déchu à la suite de sa révolte contre Dieu.

Lucidité et liberté sont en effet reliées. Si on en revient à la formulation d'Albert Camus, « la liberté consiste d'abord à ne pas mentir », on constate que, lorsque l'on s'interroge sur l'exigence de lucidité que la démarche inhérente au processus analytique impose, ou devrait imposer, à l'analyste, il ne suffit plus de se demander : ne pas mentir à qui? Il faut aussi se demander : ne pas mentir sur quoi?

Ne pas mentir, c'est-à-dire, ne pas occulter, par exemple, le lien entre la théorie de la technique analytique et les conditions actuelles de la pratique, tant individuelle qu'institutionnelle. Ce qui caractérise, notamment, la pensée de Freud sur l'analyse, c'est le rapport constant de la théorie à la pratique. On a en effet souligné que, pour Freud « la théorie ne pourrait être donnée préalablement puisqu'elle émerge de l'activité elle-même » (Castoriadis, 1975, 105). Parallèlement aujourd'hui, on ne peut comprendre et définir la psychanalyse sans examiner la pratique à laquelle elle donne lieu et les conditions dans lesquelles elle s'exerce. « Welt geschichte ist Welt gericht », écrivait Hegel¹ : c'est dans l'activité psychanalytique contemporaine réelle que s'évalue la théorie et la technique psychanalytique.

C'est dans ce contexte que la question formulée par Althusser dans son article « Freud et Lacan » apparaît pertinente. Elle soulève à mon avis d'importantes questions épistémologiques. Ces questions se posent d'ailleurs avec une acuité particulière à une époque où nous avons souvent le sentiment que la psychanalyse tire de l'arrière, fortement remise en question de l'extérieur, et se présentant parfois, de l'intérieur – c'est en tout cas mon impression – comme une compilation de propositions théoriques et techniques desquelles la spécificité et la vitalité d'un certain dynamisme psychanalytique semblent disparus.

La question formulée par Althusser soulève les quatre points suivants :

- 1) Le paradoxe de l'acceptation simultanée, par les psychanalystes, de la théorie freudienne et des conditions économiques et sociales de leur pratique;
- 2) L'influence des origines historiques et des conditions économiques et sociales de la pratique de la psychanalyse sur la théorie et la technique analytique;
- 3) Les conséquences sur le contenu même de la théorie et de la technique analytique du silence théorique des psychanalystes relativement à ces questions;
- 4) Le lien entre la « non-pensée » de ces problèmes et la question de la fin de l'analyse.

J'aborderai maintenant chacun de ces points.

1. Le paradoxe de l'acceptation simultanée, par les psychanalystes, de la théorie freudienne et des conditions économiques et sociales de leur pratique

Althusser écrit ici, bien sûr, d'un point de vue historique et culturel spécifique, celui de la psychanalyse française des années 1960. Nous pouvons cependant encore examiner la pertinence de son interrogation.

Freud a conçu la psychanalyse comme une science, mais aussi comme une méthode spécifique, potentiellement susceptible de remettre en question les idées reçues sur le sens des conduites, des symptômes et des conventions sociales. La psychanalyse a, dans les faits, effectué en son temps une telle remise en question par la conception qu'elle proposait par exemple, de la sexualité, de l'altruisme, de la religion, du lien entre les représentations sexuelles et les institutions sociales. Ce n'est pas pour rien que, venant en Amérique, Freud disait : « ils ne savent pas que nous leur apportons la peste ». La peste psychanalytique correspond, entre autres, à cette pratique - ou praxis- de remise en cause des explications apparentes ou manifestes, pour comprendre ce que sont les personnes, à partir de ce qu'elles font. Elle implique aussi la possibilité de scruter et de soumettre à un examen critique ses propres fondements théoriques (Castoriadis, 1997, 276).

On peut avec profit se demander jusqu'à quel point nous avons maintenu vivante cette « peste » psychanalytique. La plupart des postulats théoriques des débuts de la psychanalyse semblent maintenant faire partie du milieu culturel ambiant et s'y intègrent malheureusement quelquefois avec une nette saveur conformiste et conservatrice. Le contexte dans lequel nous pratiquons la psychanalyse aujourd'hui est très différent de celui dans lequel Freud, Klein, Lacan, Winnicott ou Aulagnier pratiquaient et élaboraient une théorie à partir de leur pratique. La remise en question, parfois radicale, des pratiques et des théories apparaît cependant comme une tâche nécessaire, à tout le moins dans une perspective psychanalytique.

Le fait qu'une certaine conception de la psychanalyse ait trouvé sa place au sein d'un establishment culturel et psychothérapeutique devrait nous alerter sur la possibilité que la psychanalyse, par certains aspects ou par certaines formes de sa pratique, ait pu renoncer à sa fonction d'outil de remise en question des cadres de référence généralement admis, en vue d'en rechercher, le cas échéant, les aspects imaginaires.

Ainsi par exemple, le recours, dans certaines circonstances, à des notions dites psychanalytiques pour servir d'instruments diagnostiques qui dispenseraient de réfléchir sur le sens des transformations dans les rapports familiaux, demeure inquiétant à cet égard.

Cet abandon du rôle critique de l'analyse peut tout aussi bien se retrouver dans la pratique de la psychanalyse ainsi qu'à l'intérieur même des sociétés de psychanalyses, qui risquent alors de devenir une pratique – ou des sociétés – hétéronomes, au sens où l'entendait Castoriadis lorsqu'il décrivait les sociétés « closes » où « toute question pouvant être formulée dans le langage de la société doit pouvoir trouver réponse dans le magma de significations imaginaires sociales de cette société. » (1997, 271) Dans de telles conditions, des questions sur la validité des institutions et des significations sociales de cette pratique – ou de cette société – ne peuvent plus être formulées.

C'est ainsi qu'il est important que cette aptitude à soumettre nos positions à un examen critique s'exerce à l'égard de notre pratique analytique et de nos rapports institutionnels. Dans ce contexte, il convient de souligner que certains sujets, malgré leur importance manifeste pour notre pratique en tant qu'analyste et pour notre identité en tant que membres d'une société psychanalytique, ne font pourtant à peu près jamais l'objet de débats publics entre psychanalystes.

Par exemple, les implications, réelles et symboliques, des honoraires et des tarifs des psychanalystes sont rarement abordées ouvertement. Plus précisément, la question du remboursement des frais d'analyse par le système public d'assurance-maladie, ou dans d'autres cas, par des régimes privés d'assurance, en fonction de la formation antérieure de l'analyste et non du type de pratique qui s'exerce, n'est jamais discutée formellement dans le cadre de la formation analytique, et peut-être pas non plus ailleurs. Cette situation et, si tel est bien le cas, le silence institutionnel sur cette situation, sont pourtant éminemment significatifs quant à la conception de la psychanalyse et de la formation psychanalytique qu'ils communiquent. Ils comportent aussi des incidences importantes sur la définition du rôle de l'analyste, et de la fonction des sociétés de psychanalyse, de même que sur les identifications des psychanalystes en formation².

En plus de contribuer à la formation de deux classes d'analystes, les distinctions fondées sur la formation antérieure de l'analyste ont aussi des conséquences sur la nature des recherches conduites en psychanalyse. Par exemple, les recherches qui tendent directement ou indirectement à convaincre les assureurs ou les services publics d'assumer les coûts de psychanalyse peuvent acquérir dans ce contexte une pertinence particulière, spécialement pour le groupe d'analystes

susceptibles de bénéficier de ce type de paiement. Cet intérêt ne peut manquer d'influencer les hypothèses que la recherche tend à démontrer et d'orienter le choix des questions sur lesquelles elle porte. Ces éléments sont importants dans la mesure où les recherches concourent par ailleurs à définir le champ psychanalytique, dans un sens plus général.

On pourrait aussi se demander si les disparités entre les conditions objectives de pratique des analystes en fonction de leur formation antérieure – en rapport, notamment, avec l'assujettissement à la taxe, le remboursement par les assurances privées et, surtout, le paiement des honoraires par l'assurance-maladie, lorsqu'un tel remboursement s'effectue, ce qui est la règle, par exemple, en Ontario et une exception cependant pratiquée au Québec – ne contribuent pas à maintenir une sur-représentation d'analystes de formation médicale dans les instituts de psychanalyse, compte tenu des exigences des instituts en terme de pratique analytique. Sans prétendre d'aucune façon que les analystes de formation médicale véhiculent une conception uniforme de la psychanalyse qui serait, par exemple une conception a priori plus « médicalisante » que la conception des autres, ce qui n'est manifestement pas exact, une telle sur-représentation est néanmoins susceptible de comporter des conséquences sur la formation des psychanalystes, notamment, en terme d'identifications.

Dans le même ordre d'idée, on pourrait tout aussi légitimement s'interroger sur ce qui apparaît comme une sous-représentation substantielle des femmes dans les instituts de psychanalyse, en rapport avec le nombre de femmes psychanalystes, membres des sociétés de psychanalyse, et réfléchir aussi sur les conséquences éventuelles d'une telle situation sur la formation .

Pour paraphraser Althusser, n'y a-t-il pas lieu de se demander qui sont donc, en effet, les psychanalystes, pour traiter ces faits comme s'ils n'entretenaient pas de liens avec leur pratique dite « clinique » et s'ils n'avaient pas d'impact sur la théorie et la technique analytique?

Le deuxième point soulevé par la question d'Althusser est abordé ci-après.

2. L'influence des origines historiques et des conditions économiques et sociales de la pratique de la psychanalyse sur la théorie et la technique analytiques

C'est évidemment un truisme d'affirmer que Freud était un homme de son temps et que certains aspects de sa théorie portent la marque de son époque, de son sexe, de son milieu social, culturel, politique et professionnel. On peut évidemment dire la même chose de tout analyste ayant contribué au développement de la psychanalyse.

Les effets des conditions économiques et sociales de la pratique de la psychanalyse sur la théorie et la technique analytique constituent cependant un sujet obscur. Si, d'une part, les questions relatives au genre « gender issues » ont fait l'objet de nombreuses réflexions dans diverses écoles psychanalytiques, la question des

différences de classes et des différences socio-économiques et socio-culturelles dans la théorie et la pratique analytiques apparaît d'autre part beaucoup moins documentée.

Ces aspects comportent pourtant d'importantes conséquences épistémologiques : les écrits de Freud, par exemple portent en majorité sur des personnes provenant de milieux socioculturels favorisés. Les problèmes et les représentations inconscientes du petit Hans, pour choisir ce cas, n'étaient manifestement pas les problèmes et les représentations inconscientes d'un petit enfant du prolétariat viennois, dont les parents, sinon déjà lui-même, travaillaient probablement plus de 12 heures par jour, dans une fabrique ou en service domestique pour des gens comme les parents du petit Hans, tout en vivant peut-être dans une situation de surpopulation et de malnutrition caractéristique des conditions de vie des familles pauvres de cette époque³. On peut aussi penser à l'Homme aux Loups et à la scène de Grusha, en imaginant quelle représentation psychique le petit Sergeï pouvait avoir de sa position à lui, compte tenu de la différence radicale entre ses conditions de vie et celle des domestiques en Russie à cette époque. La représentation de cette différence⁴ n'aurait-elle pas pu aussi jouer un rôle structurant dans l'élaboration de sa réalité psychique?

Le contenu de la théorie psychanalytique a nécessairement été tributaire des situations sociales des analystes et des analysants dont les expériences ont façonné son élaboration. Comme l'écrit P. Aulagnier, « les effets de ce qui se jouent sur la scène extra-familiale [...] traversent de part en part le champ de l'expérience analytique et [...] agissent avec une même force sur les deux partenaires en présence (l'analyste et l'analysé). » (1975, 1982)

De nos jours, on peut penser que la psychanalyse, compte tenu des coûts qu'elle implique généralement, et de l'importance de la culture et du langage dans le processus, n'est toujours plus ou moins accessible qu'à un groupe d'un certain niveau socioculturel et socio-économique. Cette situation comporte encore les mêmes conséquences épistémologiques, non seulement quant à la restriction de la gamme d'expérience décrites par les analysés, mais aussi quant aux positions identificatoires des analystes, puisque les analystes et les candidats en formation en analyse sont aussi des analysés (ou ex-analysés). Ce fait soulève donc, non seulement la question de l'analyse pour qui? mais aussi celle de l'analyse par qui?

Qui sont donc les psychanalystes en formation dans les instituts de psychanalyse?

Le troisième aspect soulevé par la question d'Althusser recoupe le deuxième et apparaît profondément relié à la question de la lucidité.

3. Dans quelle mesure le silence théorique des analystes sur les problèmes de l'influence des origines historiques de la psychanalyse et des conditions sociales et économiques de sa pratique affecte-t-il la théorie et la technique analytique dans leur contenu même?

Freud, disait-il, avait conçu l'inconscient à partir de sa théorie du refoulement (1923). La non-pensée des problèmes décrits par Althusser, « le refoulement

théorique dont ces problèmes sont frappés », pour reprendre son expression, pourrait bien aussi correspondre chez l'analyste à une forme de refoulement dynamique qui non seulement porterait atteinte à sa lucidité, mais aussi, par voie de conséquence, limiterait le potentiel désaliénant du processus analytique.

Ce refoulement théorique pourrait se manifester, par exemple, par un refus de la part des psychanalystes de s'interroger sur les rapports dialectiques qu'entretiennent les conditions effectives de pratique de la psychanalyse avec le contenu de la théorie et de la technique analytiques. De façon plus concrète, ce refus se refléterait dans l'absence de réflexion sur ce qu'est devenue la psychanalyse en tant que réalité sociale. Qu'appelle-t-on aujourd'hui pratique psychanalytique? S'agit-il d'une technique thérapeutique parmi d'autres, dont la spécificité se dilue lentement dans le flot des autres techniques de psychothérapie se réclamant plus ou moins d'un même corpus théorique? Au contraire, si on peut encore identifier dans la psychanalyse une pratique spécifique, voire, une praxis, qui peut y avoir accès et dans quelles conditions? En quoi ces éléments pratiques façonnent-ils la définition de la psychanalyse et l'élaboration théorique à laquelle elle donne lieu? Peut-on, comme Castoriadis, évoquer ici « l'isolement schizoïde » où les psychanalystes s'enfermeraient quant à la situation historique et sociale dans laquelle ils exercent, précipitant peut-être par là « la fin de l'histoire de la psychanalyse »? (Castoriadis, 1978, 157)

Ce refus, si tel est le cas, de la part des analystes, de penser le réel se concilie mal avec l'enseignement de Freud, pour qui la relation analytique était essentiellement fondée sur l'amour de la vérité c'est-à-dire, écrivait-il, sur la reconnaissance de la réalité (1937, 249). Sur ce point, la psychanalyse partage avec la théorie marxiste l'exigence de la confrontation de la théorie avec la réalité, dans la mesure où « le sens plein de la théorie est ce qui transparait dans la pratique et s'en inspire. » (Castoriadis, 1975, 15)⁵. Elle partage aussi avec le projet marxiste originaire l'objectif de l'union de la réflexion et de l'action⁶. Pour Marx, en effet, il ne s'agissait plus seulement d'interpréter, mais aussi de transformer le monde⁷. Cette pensée de Marx n'est pas sans rappeler le rôle attribué à l'interprétation en psychanalyse, dont les effets sur l'analysé et sur le processus analytique sont souvent considérés comme un critère fondamental de sa validité. La formule de Goethe : « Was fruchtbar ist, allein ist wahr » apparaît particulièrement pertinente dans ce contexte⁸.

L'union de la réflexion et de l'action, la relation entre l'interprétation et la transformation impliquent une praxis, « une activité consciente [qui ne] peut exister que dans la lucidité ». On peut, bien sûr, évoquer des situations où le fait de ne pas penser à l'influence, soit des conditions économiques de la pratique de l'analyse, soit des origines historiques de celle-ci sur le contenu et la technique analytique est susceptible de nuire à la lucidité du processus analytique. À partir de la formulation de P. Aulagnier⁹ à l'effet que, s'agissant de la psychanalyse, l'offre précède la demande, je référerai, à titre d'exemple, aux deux situations suivantes.

a) *Les conditions économiques de la pratique de la psychanalyse : l'offre précède la demande, mais quelle offre et quelle demande?*

Que signifie l'expression : l'offre précède la demande? Bien que je ne crois pas que ce soit là la perspective envisagée par P. Aulagnier, cette expression peut signifier, dans un cadre de référence économique, que l'offre excède la demande à un point tel que l'offre est dévaluée et que, par la même occasion, la représentation sociale de la valeur des services rendus l'est aussi.

La difficulté de trouver des personnes intéressées à entreprendre une analyse, et les compromis, théoriques ou techniques, susceptibles de découler d'une telle situation, peuvent contribuer à dénaturer le processus analytique et à influencer la technique utilisée (qui, à la limite, peut même cesser d'être une technique analytique). Cette situation est propre à favoriser un processus qui comporte le risque de devenir aliénant pour l'analysé, dans la mesure où ces difficultés et leurs implications théoriques et pratiques ne seraient pas reconnues et où leurs conséquences possibles sur sa pratique particulière seraient niées par l'analyste.

En effet, si c'est l'analyste qui est maintenant en position de « demande » pour des analysés, cette nouvelle position modifie l'offre analytique – ou l'offre d'analyse – et la transforme en une demande qui, à son tour se retrouve façonnée par l'offre, qui provient, cette fois, de l'éventuel analysé.

Ces circonstances et leurs conséquences, si elles sont occultées par l'analyste, peuvent conduire les analystes, à accepter en analyse des analysés avec qui ils ne peuvent pas établir un contact proprement analytique, non pas en terme d'indication, mais en terme d'intérêt analytique spécifique. Selon Aulagnier, « l'écoute n'est possible que si elle est source chez l'analyste d'un intérêt non seulement pour l'analyse en général, mais pour ce discours de ce sujet dans cette analyse. » (1986, 125) L'absence d'un tel intérêt conduit à ce qu'elle qualifie de « duperie du processus » (1986, 125).

Aulagnier parlait alors, dans ce contexte, de l'importance du temps que prenait l'analyste pour analyser sa réponse à la « demande » de l'analysé (1986, 127). Les conditions de pratique étant maintenant ce qu'elles sont, – et elles apparaissent manifestement fort différentes, en termes d'investissement de la psychanalyse par le public en général ou par les analysés potentiels en particulier, des conditions que décrit Aulagnier dans ses textes – elles créent donc chez les analystes une pression qui pourrait les porter à masquer l'importance de ces considérations. Ces questions et leurs conséquences théoriques apparaissent sérieuses. Il me semble qu'elles devraient, notamment pour des raisons éthiques, être abordées formellement au cours de la formation analytique. La non-pensée ou, comme le dit Althusser, le silence relatif à l'influence des conditions de pratique sur la technique analytique, risquent en effet d'avoir sur le contenu de la technique analytique des conséquences peu souhaitables pour l'analysé.

La nécessité d'aborder les difficultés actuelles de la pratique analytique avec une attitude pragmatique ne modifie pas les exigences éthiques qui s'imposent à

l'analyste. Par ailleurs, ces exigences accentuent l'obligation de concevoir des mesures institutionnelles concrètes, dans la réalité, pour définir un contexte de pratique psychanalytique susceptible de réduire les pressions occasionnées par la situation actuelle et de maintenir une pratique psychanalytique qui demeure digne de ce nom si, bien sûr, on estime important qu'une telle pratique continue d'exister.

En conservant ce thème de l'offre qui précède la demande, j'aborderai maintenant mon autre exemple, ayant trait, cette fois, aux conséquences, sur le contenu même de la théorie et la technique analytique, du silence théorique des analystes quant à l'influence des origines historiques de la psychanalyse sur la théorie analytique.

b) *Aliénation et autonomie : « l'inconscient est le discours de l'autre »*

Le fait que l'offre précède la demande pourrait aussi signifier que l'offre, préexistant à la demande, en modèlè la forme. En d'autres termes, l'analysé formulerait sa demande d'analyse de façon à répondre à l'offre que, selon lui, l'analyste lui propose. C'est dans ce contexte que la description d'un projet analytique qui consisterait à « aider le Je de l'analysé à s'opposer à la tentation de sa propre aliénation à la pensée et au désir de l'autre. » (Aulagnier, 1979, 230) apparaît pertinent. Or l'analyste ne peut contribuer utilement à la poursuite de cet objectif qu'en autant qu'il ou elle soit en mesure d'examiner sa propre position en rapport avec le désir de l'autre, l'autre étant alors, notamment pour l'analyste, son propre inconscient, les significations social-historiques de son milieu culturel et, éventuellement, celles de sa société et de son institut psychanalytiques. Comme le dit aussi Althusser, référant au sens étymologique du terme sujet, « ce n'est pas pour rien que le sujet désigne celui qui est assujetti [...] le sujet est celui qui est soumis à un ordre, qui est soumis à un maître [...] » (1996, 107).

L'état d'aliénation de l'analyste¹⁰ pourrait bien être, entre autres, cet état de domination par la loi d'un autre, que l'analyste ne reconnaîtrait pas comme telle. Cette loi peut notamment signifier « l'aliénation à ce qui est déjà là, déjà créé », comme le décrivait Castoriadis en référence, notamment, à l'échec du marxisme de se développer en tant que véritable praxis¹¹.

Le vocabulaire phallogentrique encore couramment utilisé en psychanalyse pour qualifier certaines expériences vécues par les femmes, et, par conséquent la perspective dont ce vocabulaire témoigne, me paraît constituer un exemple de ce recours au discours de l'Autre, sans que celui-ci ne soit nécessairement reconnu pour ce qu'il est. Je ne réfère pas ici aux textes de Freud, dont on peut plus facilement comprendre et expliquer le vocabulaire et la perspective, puisque Freud était un homme et qu'il écrivait au début du siècle. Je réfère plutôt à une terminologie tenace en psychanalyse, malgré l'évolution sociale qu'on peut constater par ailleurs sur les questions institutionnelles relatives au statut des femmes. L'acte de nommer l'expérience d'une femme par un mot choisi en rapport avec une expérience ou une représentation du corps spécifiquement masculines mérite une

réflexion qui porte à la fois sur les déterminants historiques d'un tel choix et sur le potentiel d'aliénation et de violence, au sens où l'entendait P. Aulagnier, que ce choix peut imposer.

À ce sujet, certaines définitions, notamment celle de la castration suggérée par P. Aulagnier, me paraissent extrêmement significatives. Par exemple, lorsqu'elle écrit : « la castration peut se définir comme la découverte, dans le registre identificatoire, qu'on n'avait jamais occupé la place qu'on avait cru sienne et que, à l'opposé, on avait occupé une place à laquelle on ne pouvait pas encore être » (1975, 198) elle propose, il me semble, une vision très utile des effets structurants de cette expérience. Bien que j'apprécie beaucoup cette formulation de P. Aulagnier, je remets en question son besoin – et le nôtre aussi apparemment – de persister à conserver l'appellation de castration pour nommer l'expérience à laquelle elle réfère dans cette définition : pourquoi maintenir l'utilisation du terme castration, plus particulièrement dans le cas de l'expérience d'une analysée, si celui-ci pose, a priori, l'expérience masculine comme expérience de référence? Le terme castration implique en effet que l'on dispose déjà d'une notion définie, non seulement de ce qui constitue le manque, mais aussi de ce qui constitue « le plein ». Comme l'écrivait Althusser « [...] l'idée qui autorise à parler du manque, à savoir, une certaine idée du plein » (1994). Or, en l'occurrence, ce plein serait ici essentiellement défini dans les termes symboliques des organes sexuels masculins et de l'expérience masculine à l'égard de ceux-ci.

Même si l'on s'efforce la plupart du temps de justifier le choix de ces nominations en insistant sur le fait qu'elles ne réfèrent pas à une réalité anatomique, mais plutôt à une fonction dite « symbolique », il paraît pour le moins surprenant que les psychanalystes minimisent ainsi l'impact de violence que comporte l'acte de donner un nom à la chose, violence d'autant plus grande qu'il s'agit ici d'un nom sans rapport avec la chose.

Pour poursuivre mon exemple, je citerai maintenant deux autres extraits de textes de P. Aulagnier, dont la lecture me laissent plus perplexe que le texte auquel je viens de référer, s'agissant de la dissonance entre l'expérience décrite et la nomination qui en est faite :

« C'est pourquoi, cette fois, son interdit, elle le prononcera au nom du père : [...] ce faisant elle affronte l'enfant à sa propre castration (nous entendons celle de la mère) aux limites de son pouvoir, à sa sujétion aux désirs du père et à la Loi. » (1986, 182)

et

« [...] la structure familiale qui est la sienne, et en particulier le Nom du père qui peut, seul, lui donner son statut dans la lignée des sujets » (1986, 182).

Le problème que je veux soulever n'est pas celui de la description de l'expérience du tiers, de la loi externe qui viendrait, du moins faut-il l'espérer, destituer l'autre de sa « toute -puissance imaginaire » et permettre un rapport à une réalité, qui pourrait être conçue à la fois comme séparée du sujet et du pouvoir de cet autre imaginaire (Castoriadis, 1975, 416)¹².

Mais pour que s'opère cette destitution de « l'autre imaginaire », encore faut-il, comme le souligne Castoriadis, que ce tiers ne soit pas « l'autre de l'autre » (Castoriadis, 1975, 416). Et c'est à ce titre que je remets en question des formulations, telles que celles qui sont reproduites ici, puisque ces formulations reprennent des termes et des appellations qui imposent à l'expérience décrite une conception qui, à mon avis, ne fait que refléter l'organisation familiale d'une époque donnée et la perspective sociale sur l'inégalité des sexes à la base des institutions, juridiques et autres, de cette société. Pour ma part, je ne peux me rallier à des formulations qui contribuent à consacrer l'absence de nom spécifique pour l'expérience féminine, créant ainsi une asymétrie radicale entre les hommes et les femmes, alors que cette asymétrie, qui a incontestablement existé, est essentiellement tributaire d'un contexte socio-historique.

Dans la mesure où ces formulations sont reprises sans remettre en questions leur contenu imaginaire, elles continuent dès lors de constituer le « discours de l'autre » susceptible de se frayer un chemin aliénant non seulement dans la théorie analytique, mais, ce qui est plus grave, au cœur même du processus analytique.

« Sens et validité sont des créations socio-historiques », écrivait Castoriadis (1997, 40). Contrairement à la situation qui prévalait à l'époque de Freud et, à un moindre degré, de Lacan et de P. Aulagnier, la conception sociale et les institutions juridiques d'aujourd'hui dans le domaine de la structure familiale, correspondent beaucoup moins qu'alors à ce type de représentations. On continue pourtant, à l'intérieur de sociétés de psychanalyse et ailleurs, à perpétuer généralement l'utilisation de ces termes pour qualifier des expériences qui ne relèvent pas de ceux-ci.

Le recours à un tel langage, sans considération pour le rôle qu'a joué le contexte historique dans son élaboration, est volontiers accepté dans le milieu psychanalytique, même de la part des femmes analystes. La facilité avec laquelle les psychanalystes acceptent cette terminologie, voire, y sont attachés, sans examen critique de ce que représente symboliquement ce langage et, plus encore, de ce que représente l'acceptation de ce langage comme étant le plus adéquat pour l'usage qu'on veut en faire, peut témoigner d'une forme d'aliénation de l'analyste (et je pense surtout ici à la femme analyste), dans la mesure où cette attitude atteste de la présence persistante chez elle, du « discours de l'autre ». Cet Autre, en l'occurrence, l'institution psychanalytique ou la théorie psychanalytique, demeure investi des pleins pouvoirs sur les significations, puisqu'il détient toujours celui de déterminer arbitrairement, et j'ajouterais ici de déterminer de façon discriminatoire, ce que les mots veulent dire (par exemple, la castration, le phallus etc...) et comment le corps, ou les expériences subjectives, doivent être nommés. Pire, cet Autre dispose aussi du pouvoir de faire reconnaître comme réalité psychique ce qui est,

en fait, une réalité sociale (et qui, à une certaine époque était aussi une réalité matérielle). Il s'agit dès lors d'une transgression de la frontière fondamentale posée par la psychanalyse entre réalité matérielle et réalité psychique et d'une dénaturation, parfois violente, du travail d'élucidation des processus inconscients.

Une telle situation ne peut manquer d'imposer des limites importantes à la créativité analytique de l'analyste et à sa capacité de penser et de formuler de façon originale les expériences cliniques auxquelles elle est confrontée, dans un contexte historique et culturel toujours nouveau. Pour reprendre la comparaison de Castoriadis : « la pensée musicale de Tristan ne pouvait pas être dite dans le langage du Clavecin bien tempéré » (1975, 176).

Par ailleurs, l'état d'aliénation de l'analyste comporte toujours le risque de contribuer à l'aliénation de l'analysé, dont le discours devient alors interprété à travers la parole d'un analyste déjà aliéné non seulement à une théorie, mais aussi à une formulation qui impose à une expérience un sens qui peut lui être étranger. Ce processus n'est pas sans rappeler ce qu'Aulagnier elle-même qualifiait de « violence secondaire » (1975). Une telle éventualité se situe en opposition radicale à la perspective de l'analyse comme lieu où le processus de nommer devrait, du moins pourrait-on l'espérer, prendre une forme moins aliénante que celles qu'il avait prise antérieurement.

4. Le quatrième et dernier point soulevé par la question d'Althusser est celui du lien entre la « non-pensée » de ces problèmes et la question de la fin de l'analyse

Dans « Analyse finie et analyse indéfinie », Freud, constatant que certaines analyses avaient du mal à se terminer, ou se terminaient mal, soulignait le lien qu'il continuait toujours d'établir entre les objectifs de l'analyse et la levée du refoulement. Dans ce sens, le refoulement – fût-il théorique – dont font souvent preuve les analystes quant aux conséquences des conditions réelles de la pratique de la psychanalyse sur le contenu de la théorie et de la technique analytique – tel qu'évoqué par Althusser – peut rendre difficile la pensée de la fin de l'analyse. Althusser, quant à lui, faisait notamment référence, de façon ironique, au refus des analystes d'intégrer à leur réflexion théorique les effets concrets sur leur pratique de la fin de l'analyse, leur propre désir à ce sujet et les réactions transférentielles qui en découlent. Contestant le terme de contre-transfert, qu'il considérait comme une appellation défensive permettant d'occulter la réalité de la réaction transférentielle de l'analyste, il écrivait que « le contre-transfert [...] n'est pas plus un contre-transfert qu'un contre-torpilleur n'est pas un torpilleur. » (1993, 184)

Il semble cependant un fait bien établi que la durée des analyses s'allongent ou, en tout cas s'est allongée. P. Aulagnier écrivait déjà : « la durée actuelle des analyses pose une question sur l'échantillonnage de plus en plus réduit de gens auxquels elles peuvent s'appliquer ». Ce fait, le temps de l'analyse, constitue aussi une condition réelle de la pratique analytique et contribue à la définir.

Par ailleurs, la question d'Althusser sur la fin de l'analyse peut aussi évoquer la fin de l'analyse dans un sens plus large. Dans la mesure où les analystes répriment la réflexion sur les implications théoriques des conditions concrètes de leur pratique, et sur les significations réelles et symboliques de celles-ci, ils portent atteinte à la lucidité du processus analytique et par là même à une de ses caractéristiques essentielles. Il est possible que le pessimisme qui prévaut en ce moment quant à l'avenir de la psychanalyse soit en partie relié à une telle situation.

Si la psychanalyse perd sa faculté de remettre en question les significations sociales établies, y compris, le cas échéant, celles qui le sont dans le cadre des sociétés de psychanalyse, s'agit-il encore de psychanalyse? Si les psychanalystes n'ont plus de pratique analytique, soit faute d'analyses intéressés à entreprendre un psychanalyse, soit faute de s'engager dans un processus lucide, sont-ils encore des psychanalystes? Mais ... qui sont donc les psychanalystes?

Ces réflexions sur le lien entre théorie et pratique analytiques, suscitées notamment pas la lecture de la question d'Althusser, m'apparaissent pertinentes en ce moment. Elles m'apparaissent également nécessaires, si nous voulons conserver à la psychanalyse son projet fondamental. Pour ce que la psychanalyse a été et ce qu'elle peut encore être, c'est à dire, un projet de liberté, nous lui devons probablement cet engagement et cette réflexion.

Je conclurai avec un autre mot de Castoriadis, qui nous mettait en garde contre toute tentation dogmatique et nous rappelait que l'exigence fondamentale d'une pensée lucide était d'abord la reconnaissance des limites mêmes de la lucidité, l'exigence, en d'autres termes de « la lucidité de la lucidité sur son propre compte » (1975, 88). Lucidité sur la lucidité... qui ne peut être que l'opposé d'une réflexion abstraite, coupée de la réalité subjective et de l'activité réelle. Car rappelons-nous, à ce sujet, le poème de Jacques Prévert :

« Il ne faut pas laisser les intellectuels jouer avec les
allumettes
[...]
Répétons-le messssseurs
quand on le laisse seul
le monde mental
ment
monumentalement. »
(*Il ne faut pas*, dans *Paroles*)

hélène tessier
4686, rue coolbrook
montréal, qc h3x 2k6

Notes

1. Expression que A. Kojève traduit ainsi : « L'histoire universelle est un tribunal qui juge le monde ». C. Castoriadis, pour sa part en donne la traduction suivante : « L'histoire universelle est le jugement dernier. » Littéralement, cette expression signifie : l'histoire du monde est le tribunal du monde.
2. Les analystes seront aussi soumis, ou non, à l'obligation de payer la taxe sur les produits et services selon la nature de leur formation antérieure. Même si cette question a fait l'objet d'une discussion et d'une action commune des analystes, le débat ne porte pas encore sur la contradiction fondamentale que constitue la définition du rôle social de la psychanalyse en fonction de la formation antérieure de celui ou celle qui l'exerce.
3. Et, dans une très large mesure, de notre époque aussi.
4. Je pense ici à un extrait de la nouvelle d'Anton Tchekhov, « La fiancée », qui évoquent cette différence : « De bon matin, je suis allé à la cuisine. Il y avait quatre domestiques qui dormaient à même le sol, sans literie, avec des loques en guise de draps, dans la puanteur, les punaises, les cafards. »
5. C'est d'ailleurs en raison de cette exigence fondamentale du marxisme, qui consiste à évaluer la théorie à partir de la pratique, qu'on doit constater l'échec de cette théorie, en fonction de ses propres postulats, en examinant ses pratiques historiques. (Castoriadis, 1975).
6. Une certaine parenté entre le projet de Marx et celui de Freud a notamment été signalée par P. Ricœur, dans ce qu'il appelle « l'herméneutique du soupçon » (P. Ricœur, *De l'interprétation*, Paris, Éditions du Seuil, 1965). H. Ellenberger a aussi souligné quelques liens entre la théorie et la pratique de Freud avec la méthodologie marxiste. H. Ellenberger, *The Discovery of the Unconscious*, New York, Basic Books, 1970. Un autre rapprochement entre Marx et Freud se retrouve dans H. J. Home, *The Concept of Mind*, *Int. J. Psychoanal.* 1966, 47, 42.
7. « Les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde de diverses manières; ce qui importe est de le transformer » K. Marx, Thèses sur Feuerbach (XI) in K. Marx, *Philosophie*, Gallimard, 1982.
8. « Seul ce qui porte des fruits est vrai », formule citée par D. Spence dans *Narrative Truth and Historical Truth*, New York, Norton, 1982, dans le contexte de la validité de l'interprétation psychanalytique.
9. On retrouve notamment un développement sur ce thème dans *Un interprète en quête de sens*, P. Aulagnier, 1986, 256 et ss.
10. L'état d'aliénation peut en effet se concevoir comme celui du sujet dominé par le discours de l'autre : « dominé par ce discours, le sujet se prend pour quelque chose qu'il n'est pas [...] et [...] pour lui, les autres et le monde entier subissent un travestissement correspondant » (Castoriadis, 1975, 140).
11. Castoriadis (1975) attribue l'échec du marxisme de se développer en tant que praxis libératrice à son retour vers un système théorique fermé, ayant renoncé au recours à l'activité réelle comme garantie ultime de la signification de la théorie. Ces réflexions apparaissent pertinentes à la réflexion sur la pratique psychanalytique et sa relation à la théorie psychanalytique. Dans le même ordre d'idées, Howe (1966) réfère à l'erreur commise par Marx en traitant l'histoire comme un fait matériel qui peut être expliqué de façon causale. Il fait ressortir les ressemblances entre cette position et celle de Freud au moment où celui-ci a réifié sa théorie de la psyché en tant qu'objet pouvant être expliquée selon une méthode scientifique.
12. D'une certaine façon, si on me permet cette comparaison simplificatrice, ce rapport au tiers établit une distinction qui s'apparenterait, dans le registre politique, à la différence entre la démocratie et la dictature : en démocratie (de façon idéale, à tout le moins), l'autre, celui qui détient le pouvoir, est lui-même soumis à la loi, au régime parlementaire, aux règles constitutionnelles. Au contraire, le dictateur dispose de l'autorité suprême, y compris celle de faire la loi à sa guise et, à la limite, de définir la réalité.

Références

- ALTHUSSER, L., 1993, *Écrits sur la psychanalyse*, Freud et Lacan, Paris : Éditions Stock.
- ALTHUSSER, L., 1993, *Écrits sur la psychanalyse, Le transfert et le contre-transfert*, Paris : Éditions Stock.
- ALTHUSSER, L., 1996, *Psychanalyse et sciences humaines : deux conférences*, Paris : Le livre de poche.
- ALTHUSSER, L., 1994, Notes sur les thèses sur Feuerbach, in *Marx après le marxisme*, Le magazine littéraire.
- AULAGNIER, P., 1975, *La violence de l'interprétation*, Paris, P.U.F
- AULAGNIER, P., 1979, *Les destins du plaisir : alienation – amour – passion*, Paris, P.U.F.
- AULAGNIER, P., 1986, *Un interprète en quête de sens*, Paris : Petite bibliothèque Payot.
- CAMUS, A., 1965, *Les servitudes de la haine*, Actuelles II, Paris, Gallimard, Collection La Pléiade (p. 726).
- CASTORIADIS, C., 1975, *L'institution imaginaire de la société*, Paris : Édition du Seuil.
- CASTORIADIS, C., 1978, La psychanalyse, projet et élucidation, *Les carrefours du labyrinthe I*, Paris : Éditions du Seuil.
- CASTORIADIS, C., 1997, *Fait et à faire*, Paris : Éditions du Seuil.
- ELLENBERGER, H., 1970, *The Discovery of the Unconscious*, New York, Basic Books.
- FREUD, S., 1914-1915, *Observations on transference love*, S.E. Vol. XII.
- FREUD, S., 1923, *The Ego and the ID*, S.E. Vol. XIX.
- FREUD, S., 1937, *Analysis terminable and interminable*, S.E. Vol. XXIII.
- HOME, H. J., 1966, The Concept of Mind, *Int. J. Psychoanal.*, 47, 42.
- RICŒUR, P., 1965, *De l'interprétation*, Paris : Éditions du Seuil.